

Quels seront les acteurs représentés dans les deux comités de suivi des réformes du lycée ?

6-8 minutes

AEF info a eu accès au profil des membres du comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique et de celui sur la transformation du lycée professionnel, dont Jean-Michel Blanquer a confirmé la mise en place, le 27 août 2019 ([lire sur AEF info](#)). Les deux instances devraient être installées courant septembre pour une première séance plénière en octobre 2019. Leurs membres devraient ensuite se réunir deux fois par trimestre. Selon des organisations syndicales, un 3e comité, sur la mise en place des Inspé, devrait être présidé par l'ancienne rectrice Marie-Danielle Campion.



Le ministère de l'Éducation nationale © MEN

Le comité de suivi de la mise en place de la réforme du lycée général et technologique sera "co-piloté" par Pierre Mathiot, professeur des universités et auteur du rapport à l'origine de la réforme, et par Marie-Pierre Luigi, IGAENR et cheffe de projet baccalauréat, comme l'avait indiqué Jean-Michel Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée ([lire sur AEF info](#)). Le comité de suivi sur la réforme de la voie professionnelle sera lui présidé par l'IGAENR Marc Foucault.

Après une réunion d'installation qui devrait avoir lieu courant septembre, ces deux comités devraient se réunir au moins tous les deux mois : en octobre et décembre 2019 puis en février, avril et juin 2020, indique un document distribué aux organisations syndicales et auquel AEF info a eu accès. Ils ont vocation à poursuivre leurs travaux "à minima jusqu'à la session de juin 2021"

pour le comité de suivi de la réforme du lycée GT et "jusqu'à la session de juin 2022" pour le comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle.

Le comité de suivi de la mise en place de la réforme du lycée général et technologique et celui de la réforme de la voie professionnelle seront tous deux constitués d'un bureau et d'une formation plénière, dont le document détaille la composition.

Voici la composition des bureaux des deux comités :

- Le ou les copilote(s) du comité
- Le Dgesco ou son représentant
- La doyenne de l'inspection générale ou son représentant
- Un représentant des recteurs

Le bureau du comité de suivi de la réforme du lycée GT pourra en outre faire appel au responsable de Parcoursup au sein de la Dgesip.

Voici la composition des formations plénières des deux comités :

- Les membres permanents du bureau
- Un représentant du DGRH
- Un représentant de la Dgesip
- Un représentant par organisation syndicale siégeant au CTMEN
- Un représentant de chaque organisation représentative des personnels au CCMMEP
- Un représentant de chaque organisation représentative des lycéens et des parents d'élèves au CSE
- Un représentant des secrétaires généraux d'académie
- Un représentant de "Régions de France"
- 4 personnalités qualifiées "choisies parmi des personnels de direction" et "désignées par le MENJ"
- 1 personnalité qualifiée, choisie parmi des personnels d'inspection et désignée par le MENJ

Le comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle comptera en outre un représentant des Dafpic.

Les deux comités pourront, "à l'initiative du bureau", organiser des auditions et déplacements sur site.

La composition du comité de suivi sur la mise en place des Inspé n'est pas encore connue mais, selon les informations recueillies par AEF info, le comité pourrait être présidé par Marie-Danielle Champion, ancienne rectrice de l'académie de Lyon.

Les missions des comités de suivi

Comité de suivi sur la réforme du lycée GT. Il aura pour missions "d'observer l'effectivité et la qualité des modalités de mise en œuvre effectives et concrètes de la réforme, d'identifier les bonnes pratiques et points de vigilance rencontrés". Il pourra aussi proposer des "ajustements utiles à la prise en compte de situations particulières, aux partages de bonnes pratiques, aux modalités d'accompagnement et à tout aspect visant les objectifs de simplicité du fonctionnement des organisations, d'équité et de réussite des futurs bacheliers dans leur parcours, y compris les diverses opérations liées à l'orientation et à Parcoursup", selon le document distribué aux organisations syndicales.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, Jean-Michel Blanquer a indiqué que l'oral du baccalauréat ou la question d'une banque d'épreuve ou éventuellement des ajustements aux programmes pourraient être des sujets abordés lors de ce comité de suivi. "On peut envisager de nouveaux enseignements de spécialité dans le futur", a-t-il également indiqué.

Comité de suivi de la transformation de la réforme de la voie professionnelle. Ses missions sont d' "observer l'effectivité et la qualité du déploiement des différentes modalités pédagogiques ou d'organisation mises en place à partir de septembre 2019 au sein des lycées professionnels (en classe de seconde pour le baccalauréat professionnel et en 1re année de CAP) et d'identifier les bonnes pratiques et points de vigilance rencontrés". Il pourra "préconiser tout ajustement utile à cette transformation suite aux observations enregistrées et aux propositions des acteurs".

Dépêche n° 611642